

CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 20 juin 2014

Compte-rendu

Le Conseil Municipal de la Commune de Poisy, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique **le 20 juin 2014** à 19h00, sous la présidence de Monsieur Pierre BRUYERE, Maire.

Date de Convocation : Le 13 juin 2014

Date de Convocation : le 13 juin 2014

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf MM Lutgen, Desire, Fievet, Dell'Agostino, excusés

Procuration a été donnée par :

Mme Lutgen	à	Mme Lassalle
M. Fievet	à	Mme Travostino
M. Desire	à	M. Bruyère
Mlle Dell'Agostino	à	M. Pellicier

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	:	29
Présents	:	25
Votants	:	29

M. Fabrice COLLOMB est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 10 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

14-96 élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire rappelle le décret n°2014-532 en date du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, et l'arrêté préfectoral n° 2014161-010 du 10 juin 2014 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner et à élire dans le cadre des élections sénatoriales du 28 septembre 2014. Il explique au conseil municipal qu'il convient de procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il rappelle qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Le maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal devait élire quinze (15) délégués et cinq (5) suppléants.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté qu'une liste de candidats (Poisy A Venir) avait été déposée.

Le Conseil Municipal procède alors à l'élection des délégués et des suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	29
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	29

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Liste POISY A VENIR	29	15	5

Monsieur le Maire proclame élus délégués et suppléants les candidats de la liste « Poisy A Venir, » conformément au tableau ci-dessous

Nom et prénom de l'élu (e)	Mandat de l'élu(e)
M. BRUYERE Pierre	Délégué
Mme TRAVOSTINO Laurence	Délégué
M. PELLICIER Raymond	Délégué
Mme BERTHOLIO Catherine	Délégué
M. BOURGEAUX Jean	Délégué
Mme CARRIER Annie	Délégué
M. FOURNIER Daniel	Délégué
Mme ARNAUD Thérèse	Délégué
M. CALONE Pierre	Délégué
Mme SUPPO Erika	Délégué
M. PERRET Philippe	Délégué
Mme NAUDIN Nathalie	Délégué
M. DEGLISE-FAVRE Jean-François	Délégué
Mme MALEVERGNE Murielle	Délégué
M. DEJARDIN Cyril	Délégué
Mme L'AHELEC Joanne	Suppléant
M. GRIOT Philippe	Suppléant
Mme GUILBERT Catherine	Suppléant
M. RIZZO Laurent	Suppléant
Mme MONTVUAGNARD Marie	Suppléant